

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2013.26 Acquisition de mobilier scolaire.doc

L'an deux mille treize et le douze août,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 8 août 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT,

Absents excusés : Mrs Michel RODEL, Eric CLO, Franck DENOLLY et Madame Annick MOURARET

Pouvoir d'Annick MOURARET à Sylviane MONNOT

Pouvoir de Franck DENOLLY à Pierre VALVERDE

Pouvoir de Michel RODEL à Didier GERIN

Pouvoir d'Eric CLO à Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Guy BATTAGLINI et Michel CROS

Madame l'Adjointe aux Affaires Scolaires explique à l'assemblée qu'il y a une forte augmentation de nouveaux élèves pour la prochaine rentrée scolaire ce qui implique l'achat de mobilier scolaire. Elle présente deux devis.

L'assemblée est appelée à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE de passer commande auprès de l'entreprise ADP pour un montant de 2 840,67 euros TTC (incluant la location de mobilier pour la rentrée scolaire de septembre en attente de la livraison).

Donne pouvoir à Monsieur le Maire par intérim pour signer le devis et régler la facture correspondante.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Premier Adjoint

Maire par intérim

Didier GERIN

